

**Réunion du conseil de quartier Cœur de Ville
du 23 septembre 2014 à 19h30
Compte-rendu synthétique**

PRESENTS

Elus

Marie-Pierre LIMOGES, 1^{ère} adjointe au Maire déléguée à la démocratie locale, à l'écologie urbaine et à la Ville numérique

Michel GEORGET, adjoint au Maire délégué au quartier Cœur de Ville, Président du conseil de quartier Cœur de Ville

Représentants de la vie locale

Alexandra ACLOQUE, Sanaa ANBARI, Pierre ANDRÉ, Arnaud APPOURCHAUX, Thierry COLAS, Maria COTTORA, Evelyne HAUGUEL, Thierry LERAT, Robert MAROT, Stéphane MENVEUX, Samy MERBAH, Stéphanie de MONGOLFIER, Véronique MOREL, Sophie MORVAN, Sylvie PAREY, Bernard PATAULT, Marc PELLEGRIN, Philippe POUTHÉ, Gilles REBIBO, Laurent RENARD, Pierre-Yves REVILLARD, Fabien RONDEAU, Valérie SY-CHOLET, Isabelle TOMASINI, Marie-Pierre TROUSSARD

ABSENTS

Représentants de la vie locale

Sylvie BAILLY, Ingrid MARINOT, Marcel POUJADE, Isabelle RIVIERE, Christophe RUSSIER



Fonctionnaires

Bruno GUELPA, Directeur du Secrétariat général

Isabelle de CHAMPSAVIN, Responsable Démocratie Locale – Service Vie des Quartiers

Madame LIMOGES souhaite la bienvenue aux participants de la première réunion du conseil de quartier Cœur de Ville, ouvert au public.

Elle salue l'engagement citoyen de chacun des conseillers de quartier, animés de la même volonté, favoriser le lien social en initiant des projets et en apportant une expertise certaine.

Monsieur GEORGET explique le fonctionnement du conseil de quartier et insiste sur le fait qu'afin d'être traitée efficacement, toute demande doit passer par le service « Vie des Quartiers »¹.

Il demande ensuite aux représentants de la vie locale de se présenter en expliquant leur motivation et en exprimant leurs attentes.

La Charte des conseils de quartier précise que « le vice-président du conseil de quartier est un habitant élu par l'ensemble de ses membres à la majorité ».

Madame LIMOGES et Monsieur GEORGET reçoivent la candidature de Monsieur Fabien RONDEAU et de Monsieur Pierre-Yves REVILLARD.

Messieurs RONDEAU et REVILLARD présentent leur candidature aux conseillers de quartier.

Après un vote à main levée, Monsieur Pierre-Yves REVILLARD est déclaré élu vice-président du conseil de quartier Cœur de Ville (17 voix pour Monsieur Pierre-Yves REVILLARD, 6 voix pour Monsieur Fabien RONDEAU, 1 abstention).

Il désigne un secrétaire de séance, Monsieur Robert MAROT.

Des informations suivies d'échanges portent sur les projets impactant le quartier : le projet Cœur de Ville, le réaménagement de la place Hérold, l'axe Bezons-Marceau, le Lycée Lucie Aubrac, la place des Pléiades

- Réunion publique EOLE : le 7 octobre à 19h30 en mairie
- Réunion publique du quartier Cœur de Ville : le 6 novembre à 20 heures à l'espace événementiel.
- A venir : réunion ayant pour thème la sécurité

Les conseillers de quartier portent à la connaissance du conseil certaines interrogations et constatations :

- Sécurité rue Jean-Pierre Timbaud à proximité de l'école Ste Geneviève (mise en place de ralentisseurs ?)
- Sécurité des élèves de cet établissement en fonction des arrêts des parents déposant leurs enfants devant l'école
- Vitesse excessive des véhicules bd de Verdun
- Au niveau de l'îlot central rue Victor Hugo, la visibilité des piétons est parfois empêchée
- Absence de point école devant l'école Sonia Delaunay
- Réflexion sur un autre système de barrière à l'entrée de la rue Pierre l'Homme.
- Etudier aux entrées des squares la possibilité d'installer des portillons qui empêcheraient, malgré l'interdiction, les scooters d'entrer dans les parcs.
- Nécessité de barrières parc du Capricorne

¹ Contact : Isabelle de Champsavin conseilsquartiers@ville-courbevoie.fr 01.71.05.72.79/72.49

- L'implantation de bornes escamotables parc de Lattre de Tassigny n'est pas concluante
- Depuis le nouvel aménagement bd Aristide Briand, le bus ne stationne pas sur l'emplacement qui lui est réservé
- Bandes devant le Chiquito et le Barlex rue de Colombes
- Avenue de la République (au croisement avec l'avenue Marceau) le trottoir est trop étroit pour le passage d'une poussette ou d'une PMR (espace réduit par une grande jardinière)
- Le bar avenue Marceau situé à côté de la pharmacie cause des nuisances ; la gérante occupe les places handicapées situées devant son établissement
- Suite aux aménagements du carrefour de la rue Victor Hugo, un marquage au sol pourrait rendre la circulation plus fluide
- Tapage sur les Berges de Seine ; les barrières de 80 centimètres permettent des intrusions ; pourquoi ne pas installer des grilles de 2 mètres comme dans les autres parcs de la ville ?
- Faire appel à des médiateurs concernant le point de crispation de la fréquentation nocturne des Berges de Seine
- Quel est l'échéancier des travaux de l'axe Bezons – Marceau ?
- Demande de plus de commerces sur l'axe Bezons-Marceau
- Entretien et nettoyer l'espace vert de l'entrée de ville au pont de Courbevoie
- Scooters dans les coursives de Charras et sur la dalle des Poissons
- Le chantier de l'EHPAD Villa Médicis a-t-il une dérogation pour travailler tard le soir et le samedi ? L'intérêt de communiquer vers les habitants au sujet de ces nuisances est souligné.
- Quelle possibilité pour installer des Vélib' à Courbevoie ?
- Accessibilité de la gare de Courbevoie

A l'issue de la réunion, Madame LIMOGÉ propose un temps d'échanges avec les habitants.

La séance est levée à 21h50.

Monsieur Michel GEORGET
Adjoint au Maire
Délégué au quartier Cœur de Ville

Madame Marie-Pierre LIMOGÉ
1^{ère} adjointe au Maire
Déléguée à la démocratie locale
à l'écologie urbaine et à la Ville numérique

Monsieur Robert MAROT
Conseiller de quartier Cœur de Ville
Secrétaire de séance